

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document NL-BIO-01.528-0005880.2026.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle		
	Nom	Primegreen B.V. Primegreen		Autorité	Stichting Skal Biocontrole (NL-BIO-01)	
	Adresse	Gedempte Zalmhaven 807 3011 Rotterdam		Adresse	Postbus 384 , 8000, Zwolle	
	Pays	Pays-Bas	Code ISO	NL	Pays	Pays-Bas Code ISO NL
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs					
	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution / Mise sur le marché • Importation 					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production					
<ul style="list-style-type: none"> • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (c) Algues et produits de l'aquaculture non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques • (f) Vin Méthode de production: – production de produits biologiques 						
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.						
I.7 Date, lieu			I.8 Validité			
Date	13 février 2026 00:32:03 +01 (CET)	Nom et signature	Stichting Skal Biocontrole	Certificat valable du	12/02/2026 au 01/01/2027	
Lieu	Zwolle (NL)					

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits		
	Nom du produit		Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Açaï olie Açaï oil		Biologique
	Buriti olie Buriti oil		Biologique
	Moringa oil		Biologique
	Moringa powder		Biologique
	Ruwe plantaardige en dierlijke oliën en vetten en oliehoudende grondstoffen Raw vegetable and animal fats and oils and oleaginous raw materials		Biologique
	Sacha Inchi olie Sacha Inchi oil		Biologique
	II.2 Quantité de produits		
	II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs			
Adresse ou géolocalisation	Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Primegreen B.V., Gedempte Zalmhaven 807, 3011 BT ROTTERDAM	Distribution / Mise sur le marché	46.21.6 groothandel in ruwe plantaardige en dierlijke oliën en vetten en oliehoudende grondstoffen	
Primegreen B.V., Gedempte Zalmhaven 807, 3011 BT ROTTERDAM	Distribution / Mise sur le marché	47.91.2 Webshop - gecertificeerd	
Primegreen B.V., Gedempte Zalmhaven 807, 3011 BT ROTTERDAM	Importation	46.20.1 import van biologische producten van buiten de EU	
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées			
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant			
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
Nom de l'organisme d'accréditation	Raad voor Accreditatie		
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://www.rva.nl/alle-geaccrediteerden/c179/		
II.9 Autres informations			
KVK nummer: 90463374			
Skalnummer: 116304			
Merk- of handelsnamen: Primegreen			